



St-Légier-La Chiésaz, le 20 mai 2005

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire 2005 de l'UDI

Date, lieu : 11.05.05, à 19h30 au Restaurant du Tennis, St-Légier

Membres présents: 16

Excusés : Mme E. Burgy, MM B. Droz, P. Köhli, J-P. Mounoud

1 Bienvenue

Le président souhaite la bienvenue aux membres présents et remercie les tenanciers du restaurant pour leur accueil.

Nous comptons la présence de 16 membres, la majorité est donc de 9.

2 P.V. de l'AG 2004

Le P.V. de 2004 est distribué et discuté : une remarque est émise concernant les mesures de ralentissement qui n'ont été que partiellement mises en œuvre jusqu'à ce jour :

- les gendarmes couchés sont bruyants, une pétition est en cours
- la mise en place d'obstacles et la limitation à 30 km/h n'ont pas été mis en place.

Le P.V. est accepté à l'unanimité avec les remerciements à son auteur.

3 Bilan 2004

3.1 Rapport d'activité 2004 de l'UDI au Conseil Communal (D. Epp)

(Présidence du CC assurée par Claudine Dunant, Pro Tyalo, 1er Vice-Président : Dominique Epp)

Le début d'année est marqué par l'entrée au Conseil de Marylène Brawand et Pascal Viénet lors de la première séance du Conseil le 8 mars 2004, remplaçant Pierre-Daniel Béguin et Olivier Michel, respectivement, tous deux démissionnaires.

La discussion sur le préavis 01/2004 concernant les travaux d'entretien du collège de Clos-Béguin, 2e étape (CHF 760'000.-) est l'occasion pour l'UDI de rappeler un vœu déjà maintes fois exprimé par la COGEST de disposer d'un inventaire des travaux d'entretien pour tous les bâtiments communaux. Cet inventaire, annoncé comme imminent à plusieurs reprises, se fait toujours attendre...

26 avril 2004 : Interpellation UDI « Cambriolages à St-Légier, quelle sécurité voulons-nous ? » suite à divers actes de vandalisme et vols avec effraction dans notre région, notamment dans le quartier du Tirage et du chemin de Lussy, ainsi que les vestiaires du foot. Cette interpellation demande un état de situation sur le fonctionnement de Police-Riviera. La Municipalité nous répond que la situation, bien qu'en phase pilote, est sous contrôle. Le Syndic évoque également la possibilité de faire paraître un article au sujet de la surveillance de quartier par les habitants eux-mêmes dans un « St-Légier Information ».

Cette même séance permet aussi de rappeler diverses interpellations sur le sujet du trafic dans le village qui sont en souffrance, dont l'une de C. Rittmeyer du 29 septembre 1997 (« mesures urgentes de limitation du trafic de transit ») et l'autre de P-D. Béguin « pour une vitesse de 40kmh dans notre village pour une période d'essai de 4 mois ». La réponse à ces interpellations nous est promise avec le projet de tranquillisation du trafic qui peine à accoucher.

